

Notice : COUVEUSE DUCAT 24 AV

INTRODUCTION

Cette couveuse permet de créer les conditions idéales, de façon que les oeufs fécondés qui y sont placés peuvent continuer leur développement embryonnaire, commencé avant la ponte, jusqu'à la naissance du poussin. Pour obtenir un excellent taux d'éclosion, il faudra suivre rigoureusement les instructions suivantes.

- N'utilisez pas d'oeufs destinés à l'alimentation. Les oeufs doivent provenir de poulaillers peuplés d'animaux sexuellement mûrs, ni trop jeunes ni trop vieux, sains et bien nourris. Pour obtenir un bon taux d'oeufs fécondés, le nombre de mâles présents doit être proportionnel au nombre de femelles. Dans ce but, suivez les indications du tableau ci-dessous :

MATURITÉ SEXUELLE PROPORTION ENTRE Sujet Mâle Femelle Mâles et Femelles

Sujet	MATURITÉ SEXUELLE		PROPORTION ENTRE		
	Mâle	Femelle	Mâles	et	Femelles
Caille	60 jours	50 jours	1		3
Poule	6/8 mois	6/8 mois	1		10
Perdrix	10/12 mois	10/12 mois	1		1
Faisan	6/7 mois	6/7 mois	1		7
Pintade	8/10 mois	8/10 mois	1		2
Canard	8 mois	4 mois	1		4
Dinde	7 mois	7 mois	1		10
Oie	8 mois	7 mois	1		4

- Evitez le croisement d'animaux consanguins, cela donnerait naissance à des oeufs contenant des embryons affaiblis ou destinés à mourir.
- Habituez les animaux à pondre leurs oeufs dans les nids et non à terre, où ils pourraient se salir ou s'infecter. Installez les nids à l'ombre et gardez-les propres.
- La période pendant laquelle les animaux sont les plus féconds correspond à celle où il y a le plus de lumière, c'est-à-dire de février à octobre. Il faut tout de même garder à l'esprit que la température de l'environnement ne doit pas être inférieure à 16°C ou supérieure à 24°C, alors que le taux d'humidité doit être compris entre 55% et 75%.
- Ne laissez pas les oeufs pondus exposés à la lumière du soleil ou bien dans des endroits très chauds parce qu'à l'intérieur commence la germination qui est interrompue lors de la conservation nécessaire avant leur incubation.
- Ramassez les oeufs au moins quatre fois par jour (après vous être lavés les mains) et placez-les dans des plateaux porte-oeufs, la pointe tournée vers le bas. S'il fait très chaud ou très froid, ramassez les oeufs toutes les heures.
- En fin de journée, ramassez les derniers oeufs, évitez de les laisser dans les nids toute la nuit. Fermez l'accès aux nids et réouvrez le matin de bonne heure avant la nouvelle ponte.
- Ramassez les oeufs peu de temps après la ponte sans les secouer ou les faire se heurter.
- Choisissez les oeufs en fonction de leur taille, de leur forme, de leur poids et de la porosité de la coquille. Choisissez des oeufs de taille moyenne (ni gros, ni petits), ni trop fuselés ni trop arrondis, avec une coquille peu poreuse ; si possible, choisissez des oeufs



semblables entre eux. De plus, les oeufs doivent être propres, sans pour autant utiliser d'eau pour les laver. Les oeufs fuselés ou trop arrondis donnent naissance à des sujets faibles. Les oeufs dont la coquille est trop poreuse doivent être exclus parce qu'ils contiennent trop de calcium : l'humidité et la chaleur provoquent un durcissement de la coquille, ce qui empêche le développement régulier de l'embryon et en cause la mort. Si vous utilisez des oeufs qui ont ces caractéristiques, le pourcentage de naissance diminue.

- Placez les oeufs choisis, la pointe tournée vers le bas, dans des plateaux porte-oeufs propres (vous pouvez les trouver n'importe où) et gardez-les pendant au moins 24 heures dans une pièce où la température est constante (15°-18°C) et un taux d'humidité relative compris entre 70% et 75% ; vous pouvez alors les placer dans la couveuse.

Pour la réussite de l'incubation, il est IMPORTANT de ne pas conserver les oeufs plus de cinq jours après la ponte. Tenez compte du fait que plus les oeufs sont frais, plus vous pourrez obtenir des éclosions régulières avec des naissances de sujets sains et robustes.

Des vieux oeufs donnent de faibles taux de naissance. Si vous utilisez des oeufs vieux de plus de cinq jours, vous compromettez

l'incubation en encourageant les inconvénients suivants :

- 1) L'éclosion n'a pas lieu et les poussins à naître meurent à l'intérieur de la coquille.
- 2) Les embryons n'arrivent pas à maturation.
- 3) L'éclosion a lieu en retard de façon très irrégulière et les sujets ont une faible vitalité ou sont difformes.
- 4) Certains petits arrivent à percer la coquille mais en restent prisonniers parce qu'ils sont trop faibles.
- 5) On peut remarquer un pourcentage élevé "d'oeufs clairs" parce que le germe, qui est trop vieux, ne se développe pas.

Pour conclure, avant de mettre les oeufs en couveuse, attendez 24 heures mais pas plus de 5 jours après la ponte, comme expliqué cidessus.

OEUFs QU'IL NE FAUT PAS INCUBER

Typologie et défauts des oeufs qu'il ne faut pas incuber :

- Cassés à cause de coups - Malformés avec marches - Percés
- Tachetés - Déformés - Ronds comme une balle
- Avec présence de calcaire - Plissés - Avec coquille mince
- Sales - Exagérément grands - Avec coquille molle

2

OEUFs A INCUBER

La liste suivante montre la taille et le poids des oeufs bons pour être incubés, aussi que la relative capacité indicative de la couveuse :

Sujet	Taille indicative :	Poids indicatif	Capacité indicative
	diamètre x hauteur		
	mm	grammes	nombre
Caille	25 x 30	11	70
Poule	40 x 50	45	24
	43 x 50	53	24
Perdrix	30 x 40	12-14	42
Faisan	35 x 46	30-35	30
Pintade	35 x 49	45	30
	38 x 49	50	24
Canard	46 x 60	70	20
	46 x 65	75	16
Dinde	46 x 66	70	16
	50 x 70	85	12
Oie	65 x 100	120	6
	68 x 106	140	4



DESCRIPTION DE LA GRILLE PORTE-OEUFS

La grille porte-oeufs a été conçue pour contenir tous les types d'oeufs et est indiquée pour l'éclosion. Positionnez les oeufs par rangées

et gardez-les dans cette position à l'aide des séparateurs, qu'on peut déplacer le long des guides placées sur les parois en fonction de la taille des oeufs. Pour la rotation des oeufs, déplacez la grille coulissante en poussant ou tirant la tringle. Il faut le faire d'abord dans un sens (matin) et ensuite dans l'autre (soir). Ce système permet le retournement des oeufs de l'extérieur, sans ouvrir la couveuse.

Sur demande, on peut fournir un moteur « tourne-oeufs » : en l'appliquant à la couveuse il tourne automatiquement les oeufs sans besoin d'intervenir manuellement.

EMPLOI DES SEPARATEURS

Insérez les séparateurs dans les guides sur les parois de la couveuse en les espaçant de la mesure des oeufs et en laissant un léger jeu pour en permettre la rotation. Entre un séparateur et l'autre vous pouvez insérer une ou plusieurs rangées d'oeufs, en prévoyant toujours le jeu nécessaire pour la rotation. On vous conseille d'adopter cette solution lorsque vous incubez des oeufs de petite taille (cailles, faisans, etc.) ou bien des oeufs de poule un peu gros ; enlevez alors quelques séparateurs pour laisser un jeu aux oeufs et pour leur permettre une rotation sans obstacles (voir Fig. 1).

POSITIONNEMENT DE LA COUVEUSE

Il vous est recommandé de choisir une pièce où la température reste stable, non inférieure à 16°C (dans le cas contraire la température dans la couveuse s'abaisserait) et non supérieure à 26° (même si la couveuse peut fonctionner dans une pièce où la température arrive à 31°C), avec un taux d'humidité qui oscille entre 45% et 55%, inodore, bien aéré et non sec. Evitez tout de même de laisser des portes ou des fenêtres ouvertes, qui pourraient provoquer des courants d'air, très dangereux pour l'incubation. Si vous exposez la couveuse aux courants d'air, vous risquez d'obtenir des éclosions irrégulières et par conséquent des faibles taux de naissance.

Il est préférable que la pièce soit un peu sombre et que la couveuse soit en appui sur une planche de bois très solide, placée au moins à quatre-vingt centimètres du sol. Ne placez pas la couveuse près de sources de chaleur directes parce qu'elles pourraient en altérer la température intérieure. Dans la pièce de la couveuse, la présence de toute espèce d'animal est interdite, y compris les poussins qui viennent de naître.

N'effectuez jamais d'opérations de nettoyage d'objets qui se trouvent près de la couveuse, vous éviterez ainsi que de possibles projections d'eau compromettent l'isolation en créant des risques d'électrocution (décharges électriques).

PRÉPARATION ET MISE EN MARCHÉ DE LA COUVEUSE

Il est indispensable de lire toutes les instructions avant de mettre en marche l'appareil.

N'utilisez l'appareil que pour la fonction à laquelle il est destiné, tout autre emploi qui n'est pas prévu par les instructions doit être

considéré dangereux, et dans de telles conditions la Maison Productrice décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages aux personnes, aux animaux ou aux choses.

Enlevez l'appareil de l'emballage et contrôlez son intégrité. Evitez de disperser dans l'environnement des composants provenant de celui-ci et, comme l'appareil, ne les laissez pas à la portée d'enfants, de mineurs, d'incapables ou d'animaux.

Vérifiez que toutes les parties de l'appareil soient bien fixées et à la bonne place et, avant son utilisation, contrôlez que les données sur

la plaquette signalétique de l'appareil (220-230V, 50Hz, MAX 32W) soient conformes à la tension nominale du secteur et à la puissance disponible.



- 1) Installez les accessoires qui sont emballés dans la couveuse.
- Insérez l'écrou hexagonal pour le blocage de la tringle tourne-oeufs dans le trou de la grille porte-oeufs le plus proche au bord (voir Fig. 2). Insérez la tringle dans le trou de la boîte inférieure de la couveuse et vissez-le à l'écrou.
- Insérez les séparateurs comme expliqué dans le chapitre « Emploi des Séparateurs ».
- 2) La couveuse fermée et vide, insérez la fiche d'alimentation dans la prise de courant. Attendez que le voyant vert (voir Fig. 3), qui d'abord reste toujours allumé, commence à clignoter, en vous signalant que la température interne commence à se stabiliser.
Attendez pendant une heure à peu près, contrôlez ensuite sur le thermomètre que le liquide atteigne approximativement la ligne rouge qui correspond à 37,8°C ou 100°F (voir Fig. 4). Ne changez la température que si le liquide s'est stabilisé deux lignes audessous ou au-dessus de la ligne rouge. Après avoir achevé la "PRÉPARATION ET LA MISE EN MARCHÉ" en suivant les indications du point 1 au point 6, vous pourrez, si nécessaire, modifier la température en suivant les indications que vous trouverez au paragraphe "THERMOMÈTRE ET RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE".
- 3) Préparez de l'eau tiède dans une petite bouteille.
N.B. : Avant d'ouvrir la couveuse, quelle qu'en soit la raison, enlevez toujours la fiche de la prise de courant pour éviter des écarts de température. Il vous est de toute façon recommandé de n'ouvrir la couveuse que pour effectuer des opérations nécessaires et que pour de brefs instants.
- 4) Quand la température interne sera stabilisée et le liquide du thermomètre sera autour de la ligne rouge, retirez le couvercle et mettez les oeufs sur la grille coulissante (voir Fig. 1), assurez-vous qu'il y ait un léger jeu entre les oeufs et les séparateurs afin de favoriser la rotation.
Il est bon de déplacer doucement la tringle tourne-oeufs dans les deux sens pour vérifier que les oeufs tournent sans obstacle.
- 3
- 5) Remplissez d'eau tiède presque jusqu'au bord le bac dans la boîte inférieure de la couveuse (voir Fig. 5). Il sera nécessaire de déplacer la grille coulissante en tirant la tringle vers l'extérieur de la couveuse.
- 6) Fermez maintenant la couveuse et au bout d'une heure contrôlez la température indiquée par le thermomètre : le liquide devrait s'approcher de la ligne rouge. Si après ultérieures 4-6 heures de fonctionnement le thermomètre n'est pas encore à proximité de la ligne rouge, il vous faudra changer la température en suivant les indications fournies au paragraphe "THERMOMÈTRE ET RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE".
A ce moment-là commence le cycle d'incubation ; il vous est recommandé de noter la date sur le calendrier et de suivre les indications du tableau que vous trouvez ci-dessous.
- RÈGLES POUR LA NAISSANCE**
- A) Avant de les incuber, conservez les oeufs que vous avez ramassés après la ponte pendant 24 heures, la pointe tournée vers le bas, dans un lieu frais où la température oscille entre 15 et 18°C.
- B) N'incubez pas les oeufs qui ont été pondus depuis plus de 5 jours. N'incubez que les oeufs qui ont un poids et une forme réguliers.
- C) Tournez délicatement les oeufs deux fois par jour (le matin et le soir) à l'aide de la tringle tourne-oeufs qui sort de la couveuse.
- D) Environ tous les deux jours, ajoutez de l'eau tiède dans le bac.
N.B. N'effectuez pas les opérations indiquées aux points C et D dans les trois jours précédant l'éclosion. Remplissez donc le bac de la couveuse avant le début de cette période. N'ouvrez jamais la couveuse pendant ces trois jours pour ne pas troubler l'incubation et donc la naissance.



E) Chaque fois que vous tournez les oeufs, contrôlez que le liquide du thermomètre atteigne la ligne rouge. Un léger déplacement du liquide par rapport à la ligne rouge ne créera aucun inconvénient, surtout s'il est dû à la naissance des premiers sujets.

F) Si le nombre d'oeufs à incuber n'est pas suffisant pour remplir la grille coulissante, répartissez les oeufs sur la surface sans les rassembler au milieu ou bien aux bords de la couveuse, de façon à équilibrer la circulation de l'air.

G) Le sixième ou le septième jour il est possible (mais non indispensable) de mirer les oeufs pour éliminer ceux qui n'ont pas été fécondés. Cette opération doit s'effectuer dans une chambre noire ; vous éclairez l'oeuf sur la partie opposée à la pointe tournée

vers le bas à l'aide d'une puissante torche électrique ou bien d'un mire-oeufs.

L'oeuf fécondé contient l'embryon en phase de développement : à l'intérieur de l'oeuf vous verrez une figure qui ressemble à une

petite araignée rougeâtre qui bouge si, avec un doigt, vous donnez de légères secousses. Si vous voyez des formes différentes, il

s'agira d'oeufs non fécondés ou bien d'oeufs contenant des embryons morts : éliminez-les.

Répartissez les oeufs restants dans sur la grille coulissante, comme déjà expliqué.

H) Si vous incubez des oeufs de canard ou d'oie, vous devez, à partir du neuvième jour d'incubation, ouvrir la couveuse tous les jours

(en soulevant le couvercle transparent) et laisser refroidir les oeufs pendant 15-20 minutes. Avant de continuer l'incubation,

humectez les oeufs avec de l'eau tiède à l'aide d'une éponge ou bien d'un brumisateur. N'effectuez pas cette opération dans les

trois derniers jours précédant l'éclosion.

I) Trois jours avant l'éclosion enlevez les séparateurs de la couveuse pour qu'ils ne constituent pas un obstacle pour les poussins à

naître. Déplacez la grille coulissante en position équidistante par rapport aux parois et couvrez les espaces qui se créent en

positionnant un séparateur en position oblique pour empêcher aux poussins de tomber au dessous (voir Fig. 6).

J) Quand l'éclosion aura eu lieu, laissez les poussins dans la couveuse pendant 24 heures environ pour qu'ils puissent sécher.

Ensuite abritez-les dans une pièce très chaude, ou bien dans des cages spéciales réchauffées ou encore sous un réchauffeur

avec lampe à rayons infrarouges. Quand la chaleur est suffisante, les poussins ne se placeront plus les uns contre les autres et ne

s'éloigneront plus de la source de chaleur. Donnez-leur à boire à l'aide d'un abreuvoir et nourrissez-les avec une provende

adaptée que vous pouvez acheter dans les magasins spécialisés.

Ne troublez pas les premiers poussins nés, car ils pourraient troubler, à leur tour, les poussins qui vont naître en modifiant

temporairement les conditions internes de la couveuse.

K) L'incubation terminée, nettoyez la couveuse à l'aide d'un chiffon humide et/ou d'une brosse sans utiliser d'autres outils ou d'autres

produits. On recommande la désinfection (voir pos. A du chapitre AVERTISSEMENTS). Éviter les parties électriques. Enlevez les

poussières à l'aide d'un jet d'air léger, et n'oubliez pas, au préalable, d'enlever la fiche de la prise de courant.

AVERTISSEMENTS

A) Évitez, si possible, d'incuber les oeufs d'espèces différentes ou aux délais d'éclosion différents. Si, pendant la période d'éclosion,

de mauvaises odeurs se sont exhalées (précédés ou suivis par la mort de poussins), il faudra bien désinfecter la couveuse. Cette

opération peut être exécutée avec une éponge mouillée d'eau et désinfectant, ou eau et Javel, ou alcool : laver et rincer avec soin

(tout en évitant les parties électriques) et laisser aérer pour deux jours. Rappelez de débrancher l'appareil de la prise de courant

auparavant.



B) Si pendant l'incubation vous remarquez que le couvercle transparent est embué et que de petites gouttes se sont formées, il vous faudra ouvrir la couveuse pendant quelques minutes pour rééquilibrer le taux d'humidité interne. Lors de l'éclosion, au contraire, la formation de vapeur est normale et il ne faut absolument pas ouvrir la couveuse afin que le degré d'humidité ne baisse pas.

C) S'il y a une coupure d'électricité pendant quelques heures, ne vous faites pas de souci, l'incubation ne sera pas compromise, pourvu que la couveuse ne soit pas ouverte. Si l'interruption dure plus de 5-6 heures, en dernier recours, déplacez la couveuse dans une pièce assez chaude, en laissant le couvercle ouvert, de façon à ce que les oeufs se refroidissent le moins possible.

AU TERME DE L'INCUBATION

Après chaque incubation il vous est recommandé de contrôler les éventuels oeufs restants, pour en vérifier l'état. Exécutez cette opération en mirant ou en cassant les oeufs. Rappelez-vous que le germe faible se développe mais il n'atteint pas forcément la

maturation suffisante et par conséquent l'éclosion.

THERMOMÈTRE ET RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE

Le thermomètre ne sert qu'à contrôler la température interne de la couveuse. La température sera optimale quand le liquide contenu dans le thermomètre atteint la ligne rouge.

Après l'allumage, quand le voyant vert commence à clignoter et la température est proche de celle optimale, contrôlez le thermomètre.

Il est possible alors d'augmenter ou de baisser la température en tournant la vis de réglage avec un petit tournevis (voir Fig. 7). Pour faciliter cette opération, regardez le voyant vert qui d'abord reste toujours allumé et qui ne commence à clignoter que lorsque la température interne de la couveuse atteint la valeur que vous avez établie en tournant la vis de réglage. Si vous souhaitez augmenter la température, tournez doucement la vis dans le sens des aiguilles d'une montre et attendez quelques minutes à partir du moment où le voyant commence à clignoter pour permettre à la température de se stabiliser ; répétez l'opération jusqu'au moment où le liquide atteint le niveau souhaité sur l'échelle du thermomètre de contrôle. Si vous souhaitez par contre baisser la température, suivez la même procédure, mais en tournant doucement la vis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

N'EXECUTEZ CETTE OPERATION

QUE SI ELLE EST VRAIMENT NECESSAIRE ET AVEC BEAUCOUP DE DELICATESSE, EN

TOURNANT LA VIS DE REGLAGE

LEGEREMENT ET EN RAPPELANT TOUJOURS LE POINT DE DEPART, DE FAÇON A POUVOIR

Y RETOURNER AISEMENT SI

LES MODIFICATIONS EFFECTUEES SONT EXCESSIVES.

4

Avant l'incubation, contrôlez toujours le thermomètre et vérifiez qu'il n'ait pas subi de chocs éventuels qui pourraient avoir brisé le liquide. Pour le bon fonctionnement du thermomètre il est nécessaire que le liquide forme dans le capillaire une ligne unique et continue à partir du bulbe qui se trouve sur la " pointe " (voir Fig. 8). Si le liquide est brisé, il vous faudra demander le thermomètre de rechange.

INDICATIONS UTILES

- Si pendant le fonctionnement le voyant vert (voir Fig. 3) reste toujours allumé et la température est insuffisante essayez de la réguler tout en gardant la situation sous contrôle. Si la température dépasse d'une ou deux lignes la ligne rouge et que même au bout d'une dizaine de minutes elle ne semble pas vouloir diminuer et que le voyant vert est éteint, essayez de la réguler, après vous être assurés qu'il n'y aille aucun danger. Si ceci n'est pas possible, éteignez la couveuse et contactez votre revendeur.



- Si le thermomètre que vous avez à votre disposition est à mercure (c'est-à-dire que le liquide contenu est de couleur argentée) et que le bulbe se brise en laissant fuir du mercure, ramassez le mercure dans un récipient en verre ou en plastique doté d'un bouchon à fermeture hermétique; éliminez-le suivant les normes en vigueur.
- S'agissant d'un appareil électrique, ne le touchez jamais les mains mouillées ou les pieds nus.
- L'appareil est conçu pour être utilisé uniquement à l'intérieur. L'éventuel contact avec un jet d'eau peut provoquer l'électrocution.
- Évitez d'employer des rallonges ; gardez les connexions au sec et n'endommagez pas le câble d'alimentation qui, pendant le fonctionnement de la couveuse, doit être placé loin de la portée des animaux.
- N'utilisez pas l'appareil dans des endroits à risque où pourrait se vérifier une saturation de gaz inflammables, ou bien où l'appareil pourrait entrer au contact avec différents liquides ou substances inflammables.
- Le nettoyage et l'entretien de l'appareil doivent être effectués à l'aide d'un chiffon humide et/ou d'une brosse, sans l'emploi d'autres outils ou de liquides. Enlevez la poussière à l'aide d'un jet d'air léger, et n'oubliez pas, au préalable, d'enlever la fiche de la prise de courant. On recommande la désinfection (voir pos. A du chapitre AVERTISSEMENTS). Limitez l'entretien aux contrôles périodiques (avant la mise en marche) des pièces mobiles et du câble d'alimentation, pour vérifier la présence de possibles endommagements ou usures. N'utilisez pas l'appareil s'il résulte endommagé.
- Toute autre opération de nettoyage et/ou d'entretien de l'appareil ne doit être effectuée que par du personnel ; contactez votre revendeur.
- Ne tirez pas l'appareil par le câble d'alimentation et, dans tous les cas, enlevez toujours la fiche de la prise de courant avant tout déplacement. Ne pas débrancher en tirant sur le câble.
- Les réparations éventuelles, y compris le remplacement du câble d'alimentation, ne peuvent être effectuées que par du personnel qualifié ; contactez votre revendeur. Demandez pièces de rechange originales.
- Comme pour tout appareil électrique, utilisez, en cas d'incendie, des extincteurs à poudre et jamais d'extincteurs à eau pour éviter l'électrocution.
- Si votre appareil ne fonctionne plus, avant de l'orienter vers une décharge autorisée, mettez-le complètement hors service en coupant le câble d'alimentation le plus près possible de sa sortie de l'appareil ; n'effectuez cette opération qu'après avoir enlevé la fiche de la prise de courant.

TABLEAU POUR L'INCUBATION

Type d'œufs	Nombre de jours d'incubation	Rotation des œufs
Caille	16-17	du 1 ^{er} au 14 ^{eme} jour
Poule	20-21	du 1 ^{er} au 18 ^{eme} jour
Perdrix	23-24	du 1 ^{er} au 20 ^{eme} jour
Faisan	24-25	du 1 ^{er} au 21 ^{eme} jour
Pintade	26-27	du 1 ^{er} au 23 ^{eme} jour
Canard	27-28	du 1 ^{er} au 25 ^{eme} jour
Dinde	28-30	du 1 ^{er} au 26 ^{eme} jour
Oie	29-30	du 11 ^{eme} au 27 ^{eme} jour

GARANTIE

Le producteur certifie que ce produit remplit les conditions requises par les Directives de la Communauté Européenne et par le Code Civil Italien, elle est donc considérée comme valable dans tous les pays de l'Union Européenne. La validité de la garantie est étendue à tous les Pays hors de la Communauté Européenne, sauf aux pays dont la loi prévoit des conditions spécifiques. La garantie est valable pour la durée prévue par les lois en vigueur. La garantie prend effet à la date de livraison du produit, attestée par la preuve d'achat correspondante. Le consommateur doit faire valoir ses droits préalablement en passant par le vendeur du produit, auquel cette garantie s'étend selon la loi.



La signalisation d'un défaut du produit être notifiée dans les deux mois de la découverte du défaut lui-même.

Le produit devra être expédié – dans son intégralité et non le seul élément considéré défectueux – au revendeur aux frais, risques et périls du client. Dans le cas où le produit, selon l'indiscutable jugement du producteur, devait révéler un défaut originel de matériaux ou de production, ou tout autre vice couvert par la garantie selon la loi, il sera réparé ou remplacé. Il est entendu qu'aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence de vice de fabrication ou de défaut du produit ; le producteur se réserve en revanche le droit et la faculté d'imputer au client les frais occasionnés pour la demande d'une intervention sous garantie non fondée.

La garantie ne couvre pas :

A) Les produits pour lesquels ne figure pas la date de livraison et/ou le type de produit couvert par la garantie.

B) Les avaries causées par le transport (griffures, bosses, ruptures et autres détériorations).

C) Les dommages causés par le non respect du Mode d'Emploi, par l'usage impropre, par une mauvaise installation de l'appareil, par des problèmes créés par l'insuffisance ou l'inadéquation des installations électriques ou d'autres installations, par les conditions environnementales, climatiques ou d'autre nature, ou encore par le fait d'avoir laissé le produit aux mains de mineurs ou de personnes non aptes à l'utilisation ou à la manipulation du produit.

D) Les pannes causées par insouciance, par non respect des normes de manutention prévues par le mode d'emploi, par négligence, par non capacité d'utilisation ou réparations effectuées par du personnel non autorisé, par installation d'accessoires non originaux ou utilisation du produit à des fins différentes ou de toute évidence incompatibles avec celles pour lesquelles il a été conçu.

E) Tous les éventuels accessoires en dehors de ce qui est prévu par les normes de défense du consommateur lorsqu'elles sont applicables.

F) Toutes les pièces normalement sujettes à l'usure.

G) L'installation, le réglage des appareils, les consultations, les contrôles non justifiés et la manutention courante ou extraordinaire.

H) Les consultations, les contrôles et les expertises ou toute autre intervention non autorisée par le producteur.

I) Les dommages induits par la perte de matériel causée par un défaut du produit, comme, par exemple, des oeufs introduits ou à introduire dans la couveuse, ainsi que tout dommage induit aux choses et/ou personnes et/ou animaux.

Les délais pour effectuer la réparation ou la substitution des pièces seront maintenus dans des limites raisonnables, en relation avec les exigences d'organisation du producteur ou du vendeur, en tenant compte aussi des moyens de transport et/ou expédition qui seront utilisés.

Les réparations effectuées sous garantie ne prolongent ni ne renouvellent pas la garantie.

Les composants que le producteur (ou le vendeur) acceptera de remplacer sous garantie, lui appartiendront automatiquement.

IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE SUPPLEMENTAIRE EXPLICITE OU IMPLICITE.

Pour tout litige on retiendra le tribunal de Padoue comme organisme compétent.

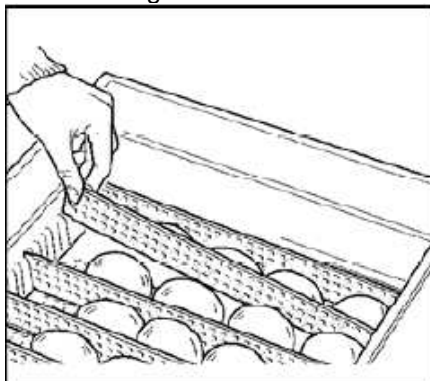


Fig 1

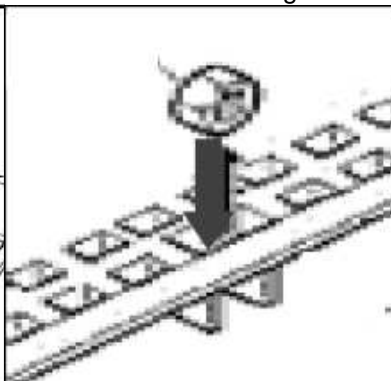


Fig 2

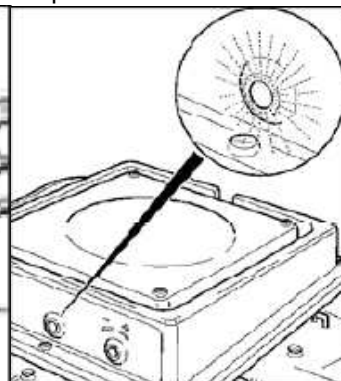


Fig 3

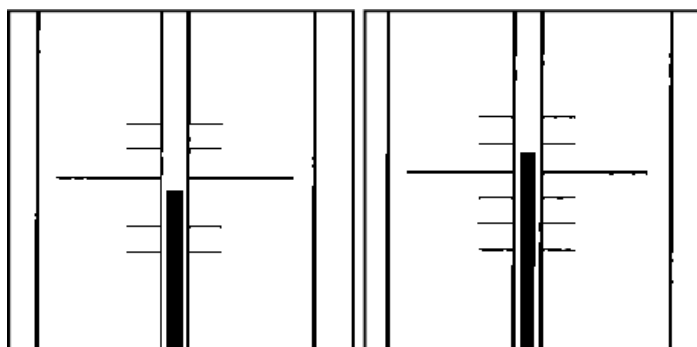


Fig 4



Fig 5

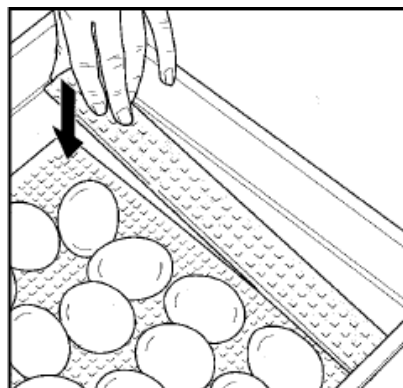


Fig 6

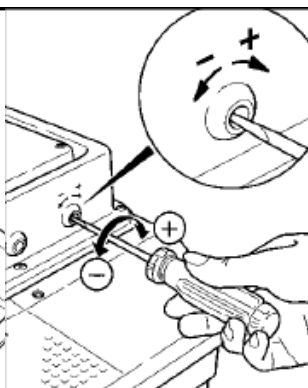


Fig 7

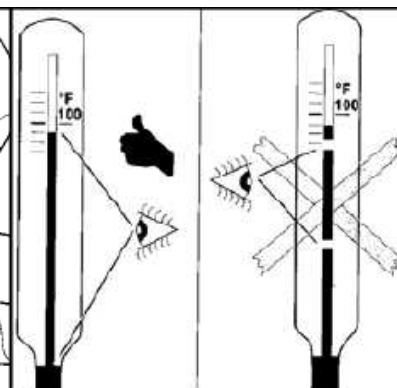


Fig 8

En accomplissant les Directives 2002/95/CE, 2002/96/CE e 2003/108/CE, concernant la réduction de l'emploi de matériaux dangereux dans les équipements électriques et électroniques, aussi que la mise au rebut des déchets, le symbole de la poubelle barrée montré ci-dessus indique que le produit, à la fin de sa vie utile, doit être éliminé dans une structure de récupération et de recyclage approprié.

L'élimination de ce produit séparément des autres déchets ménagers entraînera une diminution du volume des déchets incinérés ou envoyés en centre d'enfouissement technique et permettra de protéger les ressources naturelles.

La mise au rebut abusive comporte l'application des sanctions administratives prévues par les lois en vigueur.

Demandez à votre Service Local pour l'Élimination des Déchets les informations pour la correcte procédure à suivre.

